

Association Nord Geocaching
Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 5 avril 2014

Le 5 avril 2014 à 14 heures, les fondateurs de l'association Nord Geocaching se sont réunis en assemblée générale constitutive.

Sont Présents :

Nicolas Bouis, Aurélien Faillon, Louis Hazard, Oriol Planas, Damien Riquet.

L'assemblée générale désigne Damien Riquet en qualité de président de séance et Nicolas Bouis en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association et l'état des actes passés pour le compte de l'association en formation.

Puis il rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- présentation du projet d'association ;
- lecture, présentation, discussion et adoption des statuts et du règlement intérieur ;
- désignation des membres du bureau initial ;
- détermination du montant initial des cotisations ;
- attribution des pouvoirs nécessaires aux démarches de déclaration ;
- autre sujets divers.

Enfin, le président expose les motifs du projet de création de l'association et commente le projet de statuts. Il ouvre la discussion. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée.

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

1^{ère} délibération : L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis. Le règlement, qui complète les statuts, est également adopté par l'assemblée générale. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} délibération : L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du bureau :

- Nicolas Bouis, Français, Organisateur Financier,
7 Rue de l'épi d'or, 59126 Linselles;
- Aurélien Faillon, Français, Ingénieur d'études en informatique,
124 rue des Sapins, 59310 Coutiches;
- Louis Hazard, Français, Étudiant,
55 avenue Marceau 59130 Lambersart ;
- Oriol Planas, Espagnol, Compagnon du devoir Charpentier,
50, Rue du marais de Lomme - Lille 59000 ;

- Damien Riquet, Français, Doctorant,
30 Rue du Buisson, Entrée D, 59800 Lille.

Parmi ces membres, les postes de président et de trésorier sont attribués respectivement à M. Damien Riquet et M. Nicolas Bouis. Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

3^{ème} délibération : L'assemblée générale fixe la cotisation annuelle à 7 euros par membres individuel ou 10 euros pour un groupe de personnes pratiquant le geocaching sous le même pseudonyme. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

4^{ème} délibération : L'assemblée générale désigne M. Nicolas Bouis et M. Damien Riquet comme gestionnaires des comptes de l'association. Ils se chargeront de la création d'un compte bancaire et de l'ensemble des opérations financières de l'association. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

5^{ème} délibération : L'assemblée générale donne pouvoir à M. Damien Riquet aux fins d'effectuer toutes démarches nécessaires à la constitution de l'association (déclaration à la préfecture et publication au Journal Officiel). Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Il est dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale constitutive, signé par le président de séance.

Damien Riquet, président de séance et président de l'association Nord Geocaching.

